



Décembre 2018-12

Informations municipales :

Récompense aux étudiants (Rappel) :

La cérémonie des vœux du maire aura lieu le **11 Janvier 2019 à 18h00**. A cette occasion les étudiants présents et ayant obtenu un diplôme (CAP- BEP- BAC- BAC PRO- BTS- DUT...) en fin d'année scolaire (Juin 2018) se verront remettre un bon d'achat au titre de récompense et d'encouragement. Il est impératif de vous présenter en Mairie munis d'un justificatif de résultat **avant le 13 Décembre 2018**.

Le P'tit Journal 2018 (Rappel) :

Les entreprises installées sur la commune ou les Norvillaises et Norvillais proposant leurs services en se faisant rémunérer par chèque emploi service, ticket Cesu... peuvent se faire connaître en mairie et déposer une carte de visite pour figurer dans la rubrique « commerces et offres de services », avant le **06 décembre 2018**. Les personnes déjà présentes, ayant des modifications à apporter ou bien n'exerçant plus leurs activités sont également concernées.

Permanence électorale du 31 décembre 2018 :

Afin d'être en adéquation avec le code électoral, et pour vous permettre de déposer vos demandes d'inscription sur les listes électorales de la commune, la mairie sera exceptionnellement ouverte le **lundi 31 décembre 2018 de 10h00 à 12h00**.

Pour rappel, en 2019 auront lieu les élections européennes.

Vie associative :

Les Amis de l'école :

Le **marché de Noël de l'école** aura lieu le **vendredi 14 décembre 2018** à 17h30 à l'école.

Norville en Fête (Rappel) :

L'association « Norville en Fête » organise le **dimanche 16 décembre 2018** de 10h00 à 18h00 son marché de Noël (renseignements au 06 60 59 33 33).

Téléthon 2018 :

Vous trouverez ci-joint le programme que vous propose l'équipe du Téléthon cette année.